

Logilec, l'outil logistique du Mouvement E.Leclerc se lance dans le dispositif FRET21

Ivry sur Seine, le 18 septembre 2020 – Logilec a récemment adhéré au [dispositif FRET21](#)¹, initié par l'ADEME et l'AUTF², afin d'accélérer son engagement en faveur de l'environnement. FRET21 a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordres des transporteurs à mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable. Transport combiné rail-route, emballages rationalisés... différentes actions sont aujourd'hui menées par Logilec pour mesurer et réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Une démarche pour renforcer un engagement déjà en marche

Au travers de ses 3 métiers - transport, logistique, EDI³ - Logilec a pour objectif d'organiser et de maîtriser la chaîne d'approvisionnement et propose ainsi des solutions clés en main aux 16 coopératives régionales et autres entités du Mouvement E.Leclerc. « *Nous avons déjà une réflexion sur l'environnement avant notre engagement dans le dispositif FRET21 mais nous avons néanmoins besoin de formaliser davantage la démarche, pour optimiser nos actions* précise Marie Vassenet, directrice développement logistique chez Logilec. ». « *Dans une logique à la fois économique et écologique, nous avons amélioré le transport du grand import depuis septembre 2019. En effet, certaines marchandises étaient auparavant réceptionnées sur le port du Havre pour ensuite être réexpédiées vers les centrales d'achat. Nous avons fait en sorte qu'elles parviennent, quand les volumes le permettent, directement dans le port le plus proche de chaque centrale* ». En découvrant l'existence d'un programme permettant d'objectiver son engagement environnemental, Logilec a rapidement décidé d'adopter la démarche FRET21 et a signé son engagement en juin 2020. L'ambition annoncée est de baisser de 7,4% ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Action phare : adoption du transport combiné rail-route

L'action phare de Logilec repose sur l'adoption d'un transport combiné rail-route, dès que cela est possible, pour l'enlèvement des produits secs et la distribution dans les centrales d'achat (ou coopératives régionales). Cette action représente près de 50% de l'engagement Fret 21. « *La première ligne mise en place, concerne le trajet Rennes-Venissieux. Le rail-route supprime l'équivalent de 1 000 camions par an sur les routes* », détaille Jean-François Mahéas, responsable qualité et méthodes de Logilec. Organisé avec le prestataire de transports **Lahaye**, qui s'occupe du pré-acheminement routier et du transport ferroviaire, ce transport combiné a pu se faire sans augmenter ni le coût, ni le délai de livraison. « *Nous avons toutefois dû revoir le cadencement pour assurer également les contre-flux. À l'aller, nous livrons les coopératives régionales Socara et Lecasud, et au retour, nous livrons la Scaouest et la Scarmor* ». Quatre coopératives régionales E.Leclerc sur les 16 bénéficient donc aujourd'hui d'une livraison en rail-route. Deux autres lignes sont aujourd'hui en passe de s'ouvrir au ferroviaire : Rennes-Bordeaux (livraison des coopératives régionales Scaso et Scalandes à l'aller, de Scarmor et Scarouest au retour) et Toulouse-Lille (livraison de la centrale d'achat Scapartois). « *Ainsi, bientôt, près d'une coopérative régionale sur deux sera en partie livrée par le rail-route* », se réjouissent Marie Vassenet et Jean-François Mahéas.

¹ FRET21 est un des dispositifs du programme EVE qui a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordres des transporteurs à mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable.

Chaque entreprise volontaire signe un accord avec l'ADEME dans lequel elle précise un objectif de réduction des émissions de CO2 et s'engage à mettre des actions pour y parvenir.

² Association des Utilisateurs de Transport de Fret

³ Échange de données informatisé

S'engager avec les transporteurs

Outre cet axe fort d'engagement concernant les modes de transport, Logilec recherche un engagement sur toute la chaîne de valeur et demande à ses partenaires transporteurs de faire de même. « *Avant d'adhérer au dispositif FRET21, nous demandions déjà à nos transporteurs de s'engager, mais nous voulons aller plus loin* », explique Marie Vassenet. Aujourd'hui, 30% des flux en groupage sont opérés par des transporteurs chartés « Objectif CO2 », et 27% par des transporteurs labellisés. D'ici 2022, Logilec souhaiterait atteindre les 40% pour les premiers et 40% pour les seconds, notamment en sensibilisant les prestataires avec qui l'entreprise travaille, et notamment par le biais d'un questionnaire d'évaluation environnementale permettant d'engager un dialogue autour des problématiques environnementales. Pour les flux opérés en GMA (gestion mutualisée des approvisionnements) 27% des flux sont opérés par des transporteurs chartés « Objectifs CO2 » et 7% par des transporteurs labellisés. À terme, Logilec souhaite atteindre les 47 % pour les premiers et les 17% pour les seconds. Dans le même temps, les équipes de Logilec opèrent un suivi des taux de remplissage des camions, afin de trouver de nouvelles pistes d'optimisation, en disposant du plus de données possible.

Des emballages rationalisés

Enfin, pour limiter le transport de vide, Logilec a investi dans la mécanisation de l'emballage pour les colis e-commerce, qu'ils soient destinés à la livraison à domicile ou au « click and collect ». La nouvelle packeuse acquise par l'entreprise permet de transporter 40% de colis en plus par palette, grâce à un emballage sur-mesure pour chaque colis. Cela permet par ailleurs d'obtenir une réduction significative des films étirables généralement utilisés pour consolider les palettes.

Pour la suite, Logilec réfléchit actuellement à la meilleure manière d'améliorer le taux de remplissage de ses véhicules et à limiter les distances parcourues, notamment en travaillant au cas par cas avec chacune des 16 coopératives régionales du Mouvement E.Leclerc

A propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 721 magasins et 536 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 38,8 milliards d'euros (hors carburant) en 2019. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 21,6 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

A propos de Logilec

Depuis 1996, Logilec propose et met en œuvre des solutions d'optimisation logistique innovantes au service du Mouvement E.Leclerc.

Au travers de ses 3 métiers - transport, logistique, EDI - Logilec a pour objectif d'organiser et de maîtriser la chaîne d'approvisionnement.

Logilec accompagne ses clients dans leurs projets les plus ambitieux en proposant des solutions de transport et logistique clés en main : e-logistique, livraison du dernier kilomètre, échange de flux d'information, facture électronique... Au-delà des avantages économiques engendrés, l'optimisation du transport entre fournisseurs, centrales d'achat nationales et magasins, apporte un gain environnemental considérable en réduisant le nombre de camions sur les routes.

Le service de dématérialisation des factures proposé par Logilec depuis 2009, a un impact écologique important notamment par les économies de papier qu'il permet de réaliser (près de 33 millions de factures dématérialisées en 2019).